Décharge de responsabilité

La présente décharge est conclue dans le cadre de la manifestation sportive de course à pieds dénommée « Les foulées Jocassiennes », en cas de non présentation d'un certificat médical ou d'une licence.

ENGAGEMENTS DU SIGNATAIRE

Je prends connaissance des dispositions ci-dessus, et ne présentant pas de certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pieds en compétition », **je m'engage sous ma propre responsabilité** à participer aux foulées jocassiennes et atteste ne présenter aucune contre-indication à la pratique du sport, renonçant à tout recours envers les organisateurs (Ville de Jouy le Moutier).

Je certifie que :

- Je suis en bonne condition physique et je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap, que je n'ai jamais eu de problèmes cardiaques ou respiratoires décelés à ce jour,
- Aucun médecin, infirmier, entraîneur, ne m'a déconseillé la pratique du sport,
- J'ai une assurance en responsabilité civile.

Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve l'organisation des « Foulées Jocassiennes » ainsi que toute personne oeuvrant pour l'organisation. Et ce, pendant toute la durée des « Foulées jocassiennes » du VENDREDI 23 JUIN 2023.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus, et toutes conséquences afférentes ou liées au fait que je participe aux « Foulées Jocassiennes ».

J'ai lu le présent document et je comprends qu'en y apposant ma signature je renonce à des droits importants. C'est donc en toute connaissance de cause que je signe le présent document.

Je signe le présent document volontairement et sans contrainte.

NOM
Prénom

Fait à **Le**

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »